

	Compte rendu essai 2007 Espèce : Raisin de table	Code essai : 07 RAI-Pfi 35-01
	Agriculture Biologique Résumé	Responsable essai : Daniel LAVIGNE
Lutte contre le botrytis Sérénade® Max Biofungicide		
Rédigé par :	Approuvé par :	Page 1 sur 3
Daniel LAVIGNE	Pascale WESTERCAMP	Créé le 15 janvier 2008

Objectif de l'essai

Lutter contre le botrytis par des applications de Sérénade® Max Biofungicide dans le cadre d'une production biologique. Limiter les déchets liés au botrytis.

Matériel et Méthode

Lieu : Castagné 82110 Tréjols - situation de coteau argilo-calcaire.

Matériel végétal : Chasselas, conduit en vertical 3.0 x 1.25 m soit 2666 souches/ha.

Modalités

- Sérénade® Max Biofungicide - 5 applications prévues - 2.5 kg/ha
- Témoin : programme du producteur sans application de spécialités phytosanitaires anti-botrytis.

Méthodologie

Essai bloc à 4 répétitions de 4 souches

Analyse de variance - Test de Newman et Keuls au risque $\alpha = 5\%$

Une zone de 3 rangs contigus par modalité est repérée

Caractéristiques Sérénade® Max :

- à base de *Bacillus subtilis* - granulé dispersé
- Société Nufarm S.A.S
- Traiter en conditions chaudes et humides
- Localisé dans la zone des grappes
- DAR = 3 jours

Dates d'intervention

T1 : 1^{er} juin

T2 : 9 juillet

T3 : 9 août

T4 : 3 septembre

Le traitement T5 avant récolte n'a pas été réalisé.

- Traitements réalisés par le producteur avec un pulvérisateur à jet porté (marque Paris) à 160 L/ha de bouillie - vitesse d'avancement de 4 km/h.
- Arrêt du cuivre début véraison

Résultats / discussion

Notation botrytis sur grappes au champ au 25 septembre

	% grappes sans botrytis		% grappes avec 1 à 2 % de botrytis	
Sérénade	98	NS	2	NS
Référence	90		10	

Au 4 septembre 2007, aucun symptôme de botrytis n'était présent sur les 2 modalités.

Au 25 septembre, la modalité Sérénade limite le pourcentage de grappes avec des grains atteints de botrytis (écart non significatif), notamment pour 2 blocs de l'essai (effet bloc).

Normalisation à la récolte

Les récoltes ont eu lieu en 2 passes : 26 septembre et 16 octobre.

Les résultats sont donnés dans le tableau suivant :

	Rdt brut T/ha		Rdt commercial T/ha		% commercial	% déchets	
Sérénade	6.4	NS	5.9	NS	91.9	8.1	(1)
Référence	6.4		4.9		79.3	20.7	

(1) limite de signification

On note une tendance favorable pour la modalité Sérénade : limitation du pourcentage de déchets.

Evolution en conservation

- Mise en conservation en chambre froide (0-1°C) sans diffuseur SO₂ le jour des récoltes.
- Sortie de chambre froide le 29 novembre.

	% commercial		% déchets	
Sérénade	85.7	A	14.3	B
Référence	77.0	B	23.0	A
CV (%)	2.2		9.5	

On note une limitation des déchets en conservation pour la modalité Sérénade.

Conclusion

Dans les conditions de culture biologique du Chasselas et avec une faible pression botrytis, 4 applications de Sérénade® Max Biofungicide limitent le niveau de déchets à la récolte (écart non significatif) et après conservation (différence significative).